



# Compte Rendu

**Réunion du Comité Syndical**  
*du 08.03.2021 - 17h30*

**SMICTOM du Chinonais** – Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères  
24 place Jeanne d'Arc – 37500 CHINON  
Tel : 02 47 93 22 05 – N° gratuit : 0800 196 595  
[www.smictom.com](http://www.smictom.com)

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 8 Mars, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

**Date de convocation du Comité : 22.02.2021**

**Etaient présents : (cf liste jointe)**

**Membres en exercice : 77**

**Membres présents : 53**

**Membres votants : 51 + 3 procurations**

**Secrétaire de séance : M. ROUX Claude**

### **Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 14.12.2020**

Cf. : Compte rendu adressé par courriel le 23.12.2020 aux délégués titulaires, aux délégués suppléants, aux Maires, et aux Présidents de C.C.

→ Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

M. D. POUJAUD fait plusieurs remarques :

- Pour la réunion de Bureau du 01.03.2021, le diaporama sur le R.O.B. n'a pas été transmis avant la réunion. Etant donné l'importance du document, il est regrettable de ne pas le recevoir à l'avance.
- En ce qui concerne le compte rendu de la réunion, il aurait été bien que les commentaires soient assortis des diapositives afin d'éviter les renvois entre plusieurs documents.

Il souhaite que le SMICTOM modifie sa méthode de travail.

M. P. MASSARD répond qu'il était difficile de transmettre le diaporama avant la réunion car des chiffres nous sont parvenus à la dernière minute. Les autres membres du Bureau n'ont fait aucune remarque par rapport à cette non-transmission avant la réunion.

En ce qui concerne le compte rendu de la réunion, il est à souligner qu'il a été envoyé 2 jours après la réunion, ce qui correspond à un délai très réactif. Pour le fait que les commentaires soient assortis des diapositives, cela risque d'aboutir à un document trop volumineux.

### **Délibération 2021.01 : Rapport d'orientations budgétaires : Exercice 2021**

Cf. le diaporama transmis par mail le 03.03.2021 aux élus et présenté et commenté lors de la séance par M. P. MASSARD et M. P. JARRY.

#### **Délibération**

Conformément à la loi NOTRe du 07.08.2015, les membres du Comité Syndical délibèrent sur les orientations générales du budget du Syndicat de l'exercice 2021. Lors de ce débat, il est présenté, aux membres du Comité Syndical, le diaporama ci-joint.

Conformément aux documents présentés, le projet de Budget 2021 qui sera présenté au prochain Comité Syndical intégrera une hausse du coût à l'habitant de 4,5 % pour la contribution des Communautés de Communes concernant la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés.

**Après en avoir délibéré**, le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2021.

**Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 17 MARS 2021**

**Délibération publiée ou notifiée le 17 MARS 2021**

## Principales précisions – questions/réponses soulevées lors de la présentation du diaporama

### **Diapo 4 : Tonnages collectés / traités et hypothèses 2021**

	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Prévisions 2021	Evolution 2021/2020
<b>Déchets ménagers du SMICTOM du Chinois - Collecte</b>						
Collecte O.M. SMICTOM (bacs noirs)	16 651	16 677	15 981	16 018	16 000	-0,1%
Collecte emballages SMICTOM (sacs jaunes)	1817	1875	2153	2328	2300	-1,2%
Collecte papier SMICTOM (conteneurs bleus)	1454	1381	1389	1220	1220	0,0%
Collecte verre SMICTOM (conteneurs verts)	3413	3512	3601	3659	3660	0,0%
<b>Total Global O.M. SMICTOM collectées</b>	<b>23 335</b>	<b>23 200</b>	<b>23 445</b>	<b>23 355</b>	<b>23 355</b>	<b>-0,2%</b>
<b>CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINOIS</b>						
Tonnage SMICTOM du CHINOIS entrant au Centre de tri	3 271	3 256	3 542	3 549	3 520	-0,8%
Tonnages cartons déchèteries SMICTOM du Chinois	416	461	519	475	480	1,1%
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	417	533	0	0	0	0,0%
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SMIPE	0	0	445	345	580	68,1%
Apport Cartons Industriels SUEZ	0	0	43	0	0	0,0%
<b>TONNAGE Global traité au Centre de tri</b>	<b>4 104</b>	<b>4 250</b>	<b>4 506</b>	<b>4 369</b>	<b>4 580</b>	<b>4,8%</b>
<b>USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES</b>						
O.M. SMICTOM du CHINOIS	15 641	15 541	15 061	16 018	16 000	-0,1%
Refus de tri	645	725	817	966	1000	3,5%
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinois	221	207	245	163	180	10,4%
OM SUD LOCHOIS	2 551	2 038	0	0	0	0,0%
Apports complémentaires COVED (Refus de Tri CT la Riche)	0	0	441	183	0	-100,0%
Apports tiers Inova	0	0	0	890	1250	0,0%
<b>TONNAGE Global traité à l'UVE</b>	<b>19 058</b>	<b>18 511</b>	<b>16 564</b>	<b>18 220</b>	<b>18 430</b>	<b>1,2%</b>
<b>INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX</b>						
O.M. SMICTOM Du CHINOIS traitées en ISDND	1009	1135	959	0	0	0,0%
Apports extérieurs	0	0	0	0	0	0,0%
Mâchefers de l'UVE	4 042	3 910	3 431	977	0	-100,0%
Encombrants ménagers du SMICTOM du CHINOIS	0	0	0	0	0	0,0%
Refus de tri	0	108	0	0	0	0,0%
<b>TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2</b>	<b>5 051</b>	<b>5 153</b>	<b>4 390</b>	<b>977</b>	<b>0</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Valorisation en sous-couche routière</b>						
Mâchefers de l'UVE	0	0	0	2580	3990	54,7%
<b>Valorisation en mine de sel en ALLEMAGNE</b>						
REFIOM de l'UVE	587	643	642	673	645	-4,2%
<b>DÉCHÈTERIES</b>						
Total déchèteries	21 618	22 672	22 682	21 652	22 235	2,69%

Pour le flux OMr, l'objectif est que ce flux soit à la baisse pour les années à venir. Une grande partie des déchets mis dans les bacs noirs restent valorisables (en valorisation compostage par exemple).

Pour le flux emballages, l'année 2020 est un peu particulière. Le tonnage est en hausse mais le tri n'est pas toujours bien fait : taux de refus de tri en hausse en 2020. Au final, le Syndicat paie une prestation tri et une prestation incinération pour ces tonnages de refus de tri : double paiement pour des déchets qui devraient être mis d'emblée dans le bac noir. M. P. MASSARD insiste sur le message suivant : en cas de doute sur un type de déchets, il faut mieux les mettre dans le sac noir.

Des erreurs de tri existent encore et ceci malgré les explications faites aux usagers depuis des années ⇒ d'où l'importance des actions de communication faites par le SMICTOM.

En ce qui concerne les extensions de consignes de tri sur les plastiques, elles rentreront en vigueur avant le 31.12.2022.

Pour le flux bleu (papiers), la baisse des tonnages constatée sur le Syndicat correspond à une tendance observée au niveau national (effet stop pub, crise sanitaire .... Etc.).

#### Centre de Tri

Les apports des emballages du SMIPE sont en hausse en 2021 du fait du rattachement au 01.01.2021 de communes du nord du département à ce syndicat (ex SMIOM de Couesmes). Entre 2017 et 2020, une progression d'environ 400 t a eu lieu. Ce tonnage supplémentaire qui représente un volume très important, a nécessité une nouvelle organisation de fonctionnement du Centre de Tri.

#### Tonnages traités U.V.E. / I.S.D.N.D

Les refus de tri limitent la capacité de l'U.V.E. car ce sont des déchets à très fort pouvoir calorifique. Par rapport à cette situation, les apports tiers INOVA ont donc été moins importants que prévu en 2020.

Une réflexion est en cours avec INOVA afin d'étudier les possibilités de traiter les refus de tri ailleurs qu'à l'U.V.E.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, un nouveau contrat d'exploitation de l'usine est entré en vigueur. Ce marché confié à la Sté INOVA Opérations est un marché global qui intègre :

- la prise en charge des résidus (valorisation des mâchefers en sous couche routière et valorisation des REFIOM en mines de sel en Allemagne)
- la prise en charge des OMr pendant les arrêts techniques (incinération à l'UVE de Pithiviers).
- l'apport par INOVA de déchets tiers permettant d'assurer un fonctionnement optimum de l'installation

Ce nouveau marché explique donc la baisse des tonnages en 2021 traités en I.S.D.N.D. (OMr - mâchefers) et l'augmentation des tonnages valorisés.

M. P. MASSARD précise que pour les REFIOM, leur valorisation en mines de sel en Allemagne est sujet à des autorisations annuelles de la part des pouvoirs publics : une menace existe donc quant au maintien de cette possibilité de valoriser les REFIOM.

A la fin de la présentation de la diapo n° 4, et par rapport à la dernière colonne « Evolution 2019/2020 », M. D. POUJAUD indique qu'il aurait été souhaitable que des colonnes supplémentaires soient insérées afin de mieux cerner les tendances sur les années précédentes.

### Diapo 6 : Tonnages collectés en déchèteries et hypothèses 2021

	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Prévisions 2021	Evolution 2021/2020
<b>DÉCHÈTERIES</b>					
Nombre d'habitants desservis	75 412	75 498	75 467	75 303	-0,22%
Gravats	3 990	3 976	4 197	3 976	-5,3%
Ferrailles	770	861	912	861	-5,6%
Cartons	465	519	476	519	9,1%
Déchets verts	7 254	6 888	6 297	6 888	9,4%
Tout venant	7 919	7 882	7 878	8 574	8,8%
Bois	1 341	1 556	880	373	-57,6%
DDS (Déchets Dangereux Spécifiques)	227	226	261	261	0,0%
D.E.E.E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	706	775	744	775	4,2%
<b>Total déchèteries</b>	<b>22 672</b>	<b>22 682</b>	<b>21 652</b>	<b>22 235</b>	<b>2,7%</b>

Ferrailles : les tonnages sont en hausse ⇒ peut-être moins d'intrusions et donc moins de vol sur les sites

Déchets verts : Ils dépendent beaucoup de la météo, et sont donc assez variables d'une année à l'autre.

Tout venant : Le tonnage est en hausse en 2021 du fait de la mise en œuvre des nouvelles consignes sur le bois (bois traité plus accepté dans la benne à bois mais dans la benne à tout venant) (⇒cf. en parallèle le tonnage 2021 en baisse pour le bois).

Tonnage prévisionnel global 2021 : il est prévu une hausse de 2,7% ⇒ prise en compte qu'en 2020 les déchèteries ont été fermées durant la période de confinement.

### Diapo 8,9 et 10 : Dépenses d'exploitation

- **Dépenses de fonctionnement prévisionnelles (hors chap 64 et 66 )**
  - 2018 à 2020 : données des comptes administratifs
  - Prévisions 2021 : les principaux éléments marquants :
    - Chapitre 60 : hausse des charges de sacs (jaunes et noirs) liée aux nouvelles commandes des CC adhérentes
    - Chapitre 61 : campagne « CARADEME » (caractérisation des OMr)
    - Compte 658 :
      - Collecte OM et tri sélectif : +42,6 k€ liés notamment à la hausse des tonnages et donc des coûts du centre de tri
      - Dépenses liées à l'UVE : +107 k€ dont 86 k€ dus à la hausse de la TGAP (12 € HT/ t en 2020 → 17 €HT /t en 2021)
      - Dépenses liées aux déchèteries : +307 k€ dont
        - Coût supplémentaire pour le tri du tout-venant avant mise en stockage (Avenant N°1 avec COVED délibération du 14.12.2020) : +169 k€
        - Hausse de la TGAP sur le tout-venant : + 103 k€ (18 € HT/ tonne en 2020 → 30 €HT /tonne en 2021)

Dépenses de fonctionnement € HT	2018	2019	2020	prév 2021
<b>60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>	<b>197 915 €</b>	<b>110 454 €</b>	<b>107 463 €</b>	<b>139 800 €</b>
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>80 884 €</b>	<b>46 156 €</b>	<b>108 263 €</b>	<b>114 200 €</b>
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>24 135 €</b>	<b>16 187 €</b>	<b>12 439 €</b>	<b>31 000 €</b>
<b>63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>17 477 €</b>	<b>16 782 €</b>	<b>17 589 €</b>	<b>18 200 €</b>
dont CNFPT et CDG	3 777 €	3 082 €	3 889 €	4 500 €
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>310 939 €</b>	<b>321 947 €</b>	<b>354 695 €</b>	<b>382 100 €</b>
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>8 503 517 €</b>	<b>7 939 692 €</b>	<b>8 509 959 €</b>	<b>8 968 700 €</b>
<i>653 et 4 - Elus et div courants</i>	<i>26 088 €</i>	<i>26 433 €</i>	<i>26 079 €</i>	<i>30 200 €</i>
<i>658 - Charges diverses de gestion courante</i>	<i>8 477 429 €</i>	<i>7 913 260 €</i>	<i>8 483 880 €</i>	<i>8 938 500 €</i>
6581 - Exploitation U.V.E. et presta annexes	2 448 615 €	2 379 611 €	2 712 609 €	2 820 000 €
6582 - Collecte o.m et tri sélectif	3 360 557 €	3 196 931 €	3 362 327 €	3 405 000 €
65822 - Marquage des colonnes			15 093 €	
65833 - Déchetteries CC	2 047 354 €	2 164 921 €	2 291 228 €	2 598 500 €
6585 - compostage	10 899 €	28 937 €	11 355 €	15 000 €
6589 - Campagne de communication col.sélec	83 494 €	85 399 €	34 738 €	100 000 €
658.10 - Enquête et distribution bacs	526 511 €	57 458 €	56 526 €	- €
6588- Régularisation		2 €	4 €	
<b>67 - charges et subv exceptionnelles (points de regroupement)</b>	<b>1 235 €</b>	<b>208 805 €</b>	<b>71 638 €</b>	<b>90 500 €</b>
<b>TOTAL Dépenses réelles (hors frais financiers)</b>	<b>9 136 101 €</b>	<b>8 660 023 €</b>	<b>9 182 046 €</b>	<b>9 744 500 €</b>

Chapitre 60 : Le montant inscrit en 2021 est en hausse par rapport à 2020.

Cette hausse est due principalement à l'achat des sacs poubelles. Des Communautés de Communes ont passé très tardivement des commandes au SMICTOM (en Décembre 2020) ⇒ d'où la hausse au budget 2021.

M. P. MASSARD rappelle que le Syndicat ne peut recevoir des commandes que de la part de ses adhérents, c'est-à-dire les Communautés de Communes (pas de possibilité de recevoir des commandes isolées des communes).

Cette année, les commandes tardives ont pu être honorées. Il s'agit d'une situation exceptionnelle et il convient que les communes fassent leur estimation de leur besoin au plus juste avant transmission à leur Communauté de Communes.

Chapitre 64 : Charge du personnel : en hausse par rapport à 2020 car en juin 2020, le SMICTOM a recruté un nouvel agent (cf. explications inscrites sur la diapo 10) : l'effet du recrutement est donc sur une année pleine en 2021. A cet élément, s'ajoutent les avancements de carrière.

Cpte 6585 : compostage : le crédit inscrit correspond au partenariat mis en place depuis plusieurs années avec le CPIE pour le compostage collectif (installation et suivi de composteurs au pied d'immeuble).

Cpte 6589 : Campagne de communication

Mme M. CALLOC'H s'interroge sur l'écart entre la somme dépensée en 2020, soit 34 738 € et les 100 000 € inscrits en prévision 2021.

M. P. MASSARD répond que le syndicat a réalisé beaucoup moins d'actions de communications en 2020 du fait de la crise sanitaire (suppression de la Journée Portes Ouvertes au Centre de Tri ... etc.).

En ce qui concerne le Journal du SMICTOM, M. F. BARREAU s'interroge sur les modalités de distribution : distribution avec les publicités ?

M P. MASSARD répond qu'effectivement le journal du SMICTOM est distribué en même temps que les publicités (mis au milieu des pubs pour les usagers sans stop pub).

Il propose d'envoyer un mail dans les Mairies pour communiquer la date de distribution et ceci afin qu'elles retransmettent l'information auprès des usagers.

Dans une recherche d'économie, Mme C. HURET évoque le fait que le journal du SMICTOM soit distribué par les services des petites Mairies (suppression de la prestation Médiaposte). Avant de se prononcer sur cette proposition, il convient d'étudier sa faisabilité technique.

Chapitre 67 : Subventions exceptionnelles points de regroupement

La somme de 90 500 € sera inscrite au budget 2021. Elle concerne la subvention pour les aménagements de points de regroupement. Certaines communes ont vraiment tardé à faire les travaux et donc le versement de la subvention du SMICTOM s'étalera jusqu'en 2021.

## Diapo 12 à 13 : Recettes d'exploitation

Recettes de fonctionnement	2018	2019	2020	Prév 2021
<b>70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH</b>	<b>1 334 921 €</b>	<b>1 057 537 €</b>	<b>773 871 €</b>	<b>889 000 €</b>
701 - Vente de vapeur Hopital	214 480 €	223 420 €	208 446 €	210 000 €
<b>706 - Prestations de services</b>	<b>973 420 €</b>	<b>718 482 €</b>	<b>533 670 €</b>	<b>624 000 €</b>
7060 - Dechets commerciaux D.I.B.	25 841 €	30 833 €	20 264 €	20 000 €
7061 - Apports extérieurs/centre de tri	151 369 €	128 319 €	103 030 €	174 000 €
7065 - Apports prof en déchèteries	28 543 €	24 895 €	25 086 €	25 000 €
7064 - Reprise matériaux /filières recycla	515 125 €	503 534 €	340 468 €	360 000 €
7068 - Incinération O.M. Tiers	252 543 €	30 901 €	44 823 €	45 000 €
<b>708 - Produits des activités annexes</b>	<b>147 021 €</b>	<b>115 635 €</b>	<b>31 755 €</b>	<b>55 000 €</b>
7085 - Ports frais accessoires fact.(sacs noirs)	146 912 €	115 635 €	31 755 €	55 000 €
7088 - Aut prod activ annexes(conteneurs)	109 €	- €	- €	- €
<b>74 - Subventions d'exploitation (soutiens)</b>	<b>933 665 €</b>	<b>1 186 144 €</b>	<b>920 665 €</b>	<b>986 000 €</b>
741 - Subventions Ademe	- €	- €	- €	- €
742 - Subv., département	- €	- €	- €	- €
743.1 -Soutiens Eco emballages / CITEO- EMBALLAGES	813 576 €	1 069 604 €	806 338 €	855 000 €
743.2 - soutiens ecoFolio / CITEO -ECO FOLIO	62 550 €	69 348 €	70 745 €	70 000 €
743.3 - soutiens Eco systemes, D3E,	42 157 €	32 000 €	42 932 €	40 000 €
743.4 - Soutiens ECO DDS	8 019 €	7 795 €	650 €	7 000 €
743.5 - Soutiens Eco TLC	7 364 €	7 397 €	- €	14 000 €
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>6 694 275 €</b>	<b>6 983 655 €</b>	<b>7 236 884 €</b>	<b>7 750 692 €</b>
758 - Produits divers de gestion courante	- €	- €	- €	- €
7580 - Contributions des C.C.-habitants	4 751 919 €	4 869 982 €	5 021 509 €	5 235 762 €
7581 - Extensions collectes sup.	29 810 €	8 136 €	11 801 €	11 800 €
75811 - Contribution spécifique CCTVI	- €	45 267 €	- €	- €
7582 - Adhésions communes	- €	- €	- €	- €
75833 - Contributions des C.C. - déchetteries	1 902 568 €	2 044 154 €	2 192 194 €	2 487 530 €
7588 - Arrondi PASRAU TVA	- €	5 €	- €	- €
7588-mises à dispo COMPOSTEURS- régie	5 566 €	11 678 €	6 400 €	10 000 €
7588.4-Parts salariales tickets dejeuner	4 412 €	4 434 €	4 979 €	5 600 €
<b>Autres recettes diverses et exceptionnelles</b>	<b>4 853 €</b>	<b>6 468 €</b>	<b>1 802 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL Recettes réelles</b>	<b>8 967 713 €</b>	<b>9 233 804 €</b>	<b>8 933 220 €</b>	<b>9 625 692 €</b>
<b>Totales recettes réelles hors Contribution (75), hors sacs</b>	<b>2 136 504 €</b>	<b>2 195 897 €</b>	<b>1 675 961 €</b>	<b>1 835 600 €</b>
<b>Evolution des recettes hors contribution</b>	<b>-2,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>-23,7%</b>	<b>9,5%</b>
<b>Total recettes relatives aux contributions des collectivités</b>	<b>6 684 297 €</b>	<b>6 922 272 €</b>	<b>7 225 505 €</b>	<b>7 735 092 €</b>

### • Recettes de fonctionnement prévisionnelles

- ◆ Recettes liées à l'usine :
  - Apport OM Tiers : 45 k€ en 2021 - capacité de l'UVE limitée par le PCI moyen des déchets (refus)
  - Apport de DIB : constant (20k€ en 2021)
  - Vente de chaleur à l'hôpital : constant (208 k€ en 2020/ 210k€ en 2021)
- ◆ Centre de tri: +70 k€ (174 k€ en 2021) – apports du SMIPE en hausse (évolution de périmètre)
- ◆ Recettes matériaux : +20k€ - légère amélioration des prix de reprise par rapport à 2020, excepté pour le verre, mais recette qui reste très inférieure aux années précédentes
- ◆ Vente sacs noirs aux C.C. : + 17 k€ (55 k€ en 2021 - hausse liée aux nouvelles commandes des CC adhérentes)
- ◆ Soutien CITEO : +48 k€ en hausse « artificielle » par rapport à 2020 (décalage entre exercices les années précédentes)

#### Article 743.1 : Soutien Eco-Emballages / CITEO

En 2019, le soutien CITEO versé au SMICTOM a été largement supérieur aux prévisions. Le syndicat a bénéficié du soutien à la transition. Les critères demandés semblaient difficiles à remplir mais in fine, ils ont bien été atteints.

En 2020, la même situation a été constatée mais dans le sens inverse : le SMICTOM prévoyait de remplir les critères mais cela n'a pas été le cas.

M. P MASSARD précise que les prévisions quant au soutien CITEO sont toujours très délicates à faire. Le solde de l'année est transmis très tardivement l'année n + 1, ce qui nécessite de faire des rattachements budgétaires.

Ces soutiens représentent une somme importante pour le Syndicat mais demandent un travail important : barème qui s'avère une vraie « usine à gaz » et très complexe.

Pour le plan d'actions 2020, CITEO a considéré que celui du SMICTOM n'était pas assez ambitieux. Au final, 50 000 € en moins ont été versés au Syndicat. Un courrier a été adressé à CITEO pour lui demander de revenir sur sa décision. A ce jour, nous attendons la réponse. En ce qui concerne le dossier à venir très prochainement avec CITEO, il concerne le passage en extension des consignes de tri sur les plastiques.

Il y aura également le dossier concernant le nouveau barème CITEO applicable en 2023. Sur ce dernier point, à ce jour, aucune information n'est connue. Le seul point à respecter dès maintenant c'est que l'extension des consignes de tri sur les plastiques doit être mise en œuvre avant le 31.12.2022. A priori, aucune dérogation ne sera accordée. Or, on sait d'avance que le nouveau Centre de Tri mis en place par la S.P.L. Tri Val de Loire ne sera pas fonctionnel au 01.01.2023 (travaux commencés mais non finis au 01.01.2023), nécessitant la recherche d'une solution transitoire pour le tri.

M. J.M. GENNETEAU s'interroge sur le personnel du Centre de Tri et sur les surcoûts liés au transport.

M. P. MASSARD répond sur les deux points :

- Personnel du Centre de Tri : La S.P.L. a pris un engagement pour faire au mieux mais nous n'avons pas de réponse précise pour le moment. En tout état de cause, il y a aura besoin de personnes pour gérer le quai de transfert (reconversion du Centre de Tri).
- Surcoût frais de transport : Une décision a été prise au niveau de la S.P.L. de mutualiser les frais de transport : même coût quelle que soit la situation géographique des collectivités.

A la fin de la présentation des diapos sur les recettes du Syndicat, M. D. POUJAUD indique qu'il aurait été souhaitable que des colonnes supplémentaires soient insérées sur la diapo 12 afin de mieux cerner les variations par rapport aux années précédentes : meilleure lisibilité, entre autres, sur les évolutions de la contribution des Communautés de communes.

### Diapo 14 à 18 : Contributions des Communautés de Communes

#### Simulations augmentation contributions habitants aux C.C. et excédent prévisible fin 2021

Excédent reporté fin 2020 =	Augment contrib 2021/ simulations	coût habitant €HT 1fois/semaine	produits contributions habitants 2021 € HT	supplément budgétaire 2021 € HT	manque pour l'équilibre du budget 2021	d' où Excédent prévisible fin 2021 :
2 515 270,05 €	0%	63,84 €	5 010 554,39	-10 954,94 €	918 000,00 €	1 597 270,05 €
2 515 270,05 €	1,5%	64,80 €	5 085 879,84	64 370,51	843 014,37 €	1 672 255,68 €
2 515 270,05 €	3%	65,76 €	5 161 205,29	139 695,96	767 600,00 €	1 747 670,05 €
2 515 270,05 €	4,5%	66,71 €	5 235 762,00	214 252,67	693 131,00 €	1 822 139,05 €
2 515 270,05 €	5,0%	67,03 €	5 260 954,00	239 444,67	667 939,00 €	1 847 331,05 €

2 515 270,05 €	18,35%	75,55 €	5 928 893,37	907 384,04	0,00 €	2 515 270,05 €
----------------	--------	---------	--------------	------------	--------	----------------

pour mémoire antérieur budget 2020	3 465 339,28	3,20%	63,84 €	5 021 509,33
------------------------------------	--------------	-------	---------	--------------

## CONTRIBUTIONS HABITANTS: Répartition par communautés de communes

- Proposition du Bureau coût à l'habitant : +2,87 €/an/habitant en fréquence de collecte 1 fois/semaine



Collectivités	pour mémoire coût 2020- frég.1=63,84 € HT/habitant						coût 2021 - frég. 1/habitant = 66,71 €		évolution CONTRIBUTION % 2020-2021	évolution population 2020/2021 %
	années	nbre habit	Frég 1	Frég 2	Frég 3	Frég 4	Frég 5	contributions habitants total € HT		
C.C. Touraine Vallée de l'Indre	2020	15 135	15 132	3023	0	0	0	1 197 618,91		
	2021	18 232	15 206	3 026	0	0	0	1 256 623,56	4,90%	0,4%
C.C. Touraine Val de Vienne	2020	25 674	23 615	1818	0	0	241	1 669 936,74		
	2021	25 497	23 451	1 778	0	0	268	1 733 563,87	3,81%	-0,7%
C.C. Chinon, Vienne et Loire	2020	22 102	15 137	5338	1381	0	246	1 513 456,41		
	2021	22 032	15 058	5364	1 368	0	242	1 576 757,28	4,16%	-0,3%
C.C. Touraine Ouest Val de Loire	2020	9 677	8 018	1 659	0	0	0	638 965,11		
	2021	9 671	8 012	1 659	0	0	0	667 283,47	4,40%	-0,1%
Port de Pile (rattaché à port sur Vienne)	2020	24	24					1 532,16		
	2021	23	23					1 534,33	0,14%	
<b>TOTAL</b>	total 2020	75 632	61 926	11 838	1 381	0	487	5 021 908,33		
<b>TOTAL</b>	total 2021	75 455	61 750	11 827	1 368	0	510	5 235 762,51	4,27%	-0,23%

4,60%	coût HT habitant - 2021
fréquence collecte 1	66,71 €
fréquence collecte 2	80,05 €
fréquence collecte 3	88,72 €
fréquence collecte 4	93,39 €
fréquence collecte 5	100,07 €

Présentation du débat d'orientations budgétaires 2021

16

## Contribution des déchèteries - prévisions 2021

propositions CONTRIBUTIONS DECHETERIES -année 2021					
Déchèteries	Prévisions 2020 - HT	Réalisé 2020- HT (hors dérogations*)	Prévisions 2021- HT (hors dérogations)	Evolution decheteries % Réalis.2020/ prév 2021	observations / modifications ou petits équipements supplém. en prévisions 2021
AZAY LE RIDEAU	281 143	299 524	343 097	14,5%	remplacement colonne à huile (5000 €)
RNARENNES	96 432	105 420	102 743	-2,5%	
SACHE	125 575	136 729	150 139	9,8%	
L'ILE BOUCHARD	225 940	237 769	282 131	18,7%	branchement pompe déboureur + reprise buse entrée (11000 €)
RICHIEU	207 183	234 830	248 959	6,2%	
NOYANT DE TOURAINE	258 572	304 296	356 473	17,1%	Modif éclairage (7000€)
PORTS SUR VIENNE	75 098	79 599	89 754	12,8%	
CHINON	274 709	290 040	342 628	18,1%	reprise bitume + éclairage (4000€)
LA ROCHE CLERMAULT	69 710	71 095	77 134	8,5%	
SAVIGNY EN VERON	229 650	228 109	268 936	18,9%	éclairage + reprise haut de quai (12000€)
CINQ MARS LA PILE	186 393	207 084	225 535	8,9%	
<b>TOTAUX</b>	<b>2 070 305€</b>	<b>2 192 194€</b>	<b>2 487 530€</b>	<b>13,5%</b>	

\*cf délibération du 19/12/2017 : Dérogations accordées pour les visites en déchèteries d'une communautés de communes vers une autre.

Présentation du débat d'orientations budgétaires 2021

17

## ● Cumul des contributions – prévisions 2021

<b>CUMUL contributions habitants (version +4,5%) + contributions déchèteries</b>			
<b>collectivités</b>	<b>contributions cumulées réalisées 2020 € HT</b>	<b>Prévisions contributions cumulées 2021 € HT</b>	<b>Ecart cumulé 2020-2021 %</b>
C.C. Touraine Vallée de l'Indre	1 739 292	1 852 603	6,5%
C.C. Touraine Val de Vienne	2 526 131	2 710 881	7,3%
CC Chinon, Vienne et Loire	2 100 699	2 265 456	7,8%
C.C. Touraine Ouest Val de Loire	846 050	892 819	5,5%
PORT DE PILES (CA Chateaufort) (pas de déchèterie)	1 532	1 534	0,1%
<b>TOTAUX</b>	<b>7 213 704</b>	<b>7 723 293</b>	<b>7,1%</b>

### Contribution pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés

M. P. JARRY insiste sur les points suivants :

- Pour équilibrer le budget 2021 sans toucher à l'excédent, il faudrait augmenter le coût à l'habitant de 18,35 % cf. diapo 15. Ce taux de 18,35 % est élevé et, par rapport aux Communautés de Communes, il est difficile de l'appliquer. Aussi, le Bureau a proposé de limiter la hausse du coût à l'habitant à 4,5% (9 voix pour – 2 voix contre et 1 abstention)
- Les 4,5% de hausse représentent en valeur absolue 2,87 €/ an / habitant. Sur ces 2,87 €, 1,14 € correspondent à la hausse de la TGAP.
- En ce qui concerne l'excédent actuel, il peut paraître important, mais par rapport aux investissements à venir à court terme (travaux pour les déchèteries), il est loin d'être injustifié. Si le Syndicat prend la décision de ne pas appliquer de hausse, le SMICTOM se retrouvera sans excédent à une échéance de 3 ans.

M. P. MASSARD précise que malgré la hausse de la TGAP sur le tout-venant et sur l'incinération, le SMICTOM limite les dégâts par rapport à d'autres syndicats sur le Département et ceci grâce à son usine.

Il cite en exemple :

- La Métropole : la contribution à l'habitant est deux fois plus importante que celle du SMICTOM.
- Le Syndicat Bléré Val de Cher : syndicat qui a augmenté sa contribution de 10 % l'année dernière, et qui ré-augmente de 10% cette année, soit 20% sur 2 ans.

## Diapo 19 et 20 Dette

### La dette

#### Caractéristiques des emprunts en cours :

- 5 emprunts en cours en 2021 à taux fixe dont 2 emprunts se terminent en 2021
- le montant des annuités d'emprunt (299 k€) baisse de 2,4% , soit -7,5 k€ par rapport à 2020.

Emprunts	Numéro	Organisme prêteur	Montant d'emprunt en €HT	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de début	Date de fin	Taux	type de taux
CONSTRUCTION DECHETIERIES RIVARENNES ET SACHE	7006083	CAISSE D'EPARGNE	220 000,00	14 247,56	25/11/2006	25/08/2021	3,84	Fixe
A.M.O. / PROJET USINE	7260717	CAISSE D'EPARGNE	250 000,00	115 499,88	25/08/2008	25/12/2027	4,81	Fixe
ASSISTANCE MAITRISE D'OEUVRE - PROJET UVE	7497386	CAISSE D'EPARGNE	250 000,00	49 999,84	31/03/2009	31/12/2023	3,99	Fixe
A.M.O. USINE DIOXINES	86438810	CREDIT AGRICOLE	160 000,00	16 000,00	15/02/2012	15/11/2021	3,36	Fixe
ACQUISITION BACS ROULANTS ET CONTENEURS	20092302	Crédit Mutuel	1 130 000,00	791 000,00	31/07/2019	30/04/2024	0,60	Fixe
				<b>986 747,28</b>				

	capital	Intérêts	Annuités
Annuité de l'exercice 2017	266 423 €	33 712 €	298 135 €
Annuité de l'exercice 2018	276 229 €	34 712 €	300 941 €
Annuité de l'exercice 2019	365 626 €	22 129 €	387 755 €
Annuité de l'exercice 2020	390 605 €	15 873 €	306 477 €
Annuité de l'exercice 2021	287 145 €	11 918 €	299 063 €

Présentation du débat d'orientations budgétaires 2021

19

M. P. JARRY souligne que les emprunts sont un point positif du Syndicat ⇒ faible endettement et emprunts qui vont se clôturer dans les prochaines années.

Des démarches avaient été entamées en 2017 pour éventuellement renégocier les taux fixes des emprunts. Il s'avère que la renégociation n'est pas intéressante car elle engendre trop de frais.

## Diapo 22 et 23 Plan pluriannuel d'investissement

### Plan pluriannuel d'investissement

Projet	Montant	Période	Commentaire
Optimisation des déchèteries	8,3 M€ HT	2021/2026	
Création d'un centre de tri interdépartemental	235 k€	2018/2020	Prise de participation dans la SPL
Reconversion du centre de tri du SMICTOM du Chinois en centre de transfert	1,3M € HT	2022-2023	
Prolongation transitoire de l'UVE jusqu'en 2025	570 k € HT	2020/2023	Prolongation jusqu'en 2025
Devenir de l'UVE	33 à 35 M d'€HT (revamping ou reconstruction)	2023/2025	En cours de réflexion Autre scénario : fermeture UVE (315 k€ en 2025)

Présentation du débat d'orientations budgétaires 2021

21

Investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Investissement courant (bacs, conteneurs, composteurs, informatique)	100 000 €	102 000 €	115 000 €	141 000 €	141 000 €	141 000 €		740 000 €
Pompe à chaleur bureaux	8 000 €							
Projet déchèteries	35 000 €	182 000 €	1 210 000 €	2 407 000 €	2 676 000 €	1 004 000 €	817 000 €	8 331 000 €
Reconversion du centre de tri		965 000 €	315 000 €					1 280 000 €
Prolongation UVE jusqu'en 2025			220 500 €		315 000 €			535 500 €
Participation SPL Tri Val de Loire	119 121 €							119 121 €
<b>Total</b>	<b>262 121 €</b>	<b>1 249 000 €</b>	<b>1 860 500 €</b>	<b>2 548 000 €</b>	<b>3 132 000 €</b>	<b>1 145 000 €</b>		<b>11 005 621 €</b>

### Optimisation des déchèteries et Création d'un Centre de Tri

Mme C. DEGRAVE explique que les extensions de consignes de tri sur les plastiques vont permettre de réduire considérablement le tonnage des OMr et d'augmenter le tonnage des emballages qui représentent d'importants volumes.

Pour les déchèteries, lorsqu'elles seront modernisées, on constatera un meilleur taux de valorisation (mise en place de nouvelles filières). Cette évolution permettra de faire face à l'augmentation de la TGAP : des déchets qui actuellement se retrouvent dans la benne à tout-venant seront recyclés dans les années à venir.

Pour les déchèteries M. P. MASSARD souligne que le projet de reconstruction de sites concerne AZAY LE RIDEAU, l'ILE BOUCHARD et SAVIGNY en VERON. Seul le futur projet sur AZAY LE RIDEAU est prêt quant à son emplacement (terrain viabilisé et voiries d'accès existantes).

Pour les autres sites, les terrains restent encore à confirmer.

### Devenir de l'U.V.E.

M. P. MASSARD souligne qu'en 2010, le projet du SMICTOM concernant le remplacement de l'U.V.E. actuelle par une usine de 40 000 tonnes a échoué à une voix près. Des aspects politiques ont largement participé à cette décision.

Deux emprunts, restant encore à régler à ce jour, ont été souscrits en 2008 et 2009 pour la prestation A.M.O. (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

En ce qui concerne le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), une rencontre entre M. F. BONNEAU et les élus d'Indre et Loire a eu lieu récemment et un accord a été trouvé avec la Région pour intégrer la problématique de l'Indre et Loire.

Pour clore ce point de l'ordre du jour sur le R.O.B. 2021, Il est présenté aux élus le tableau ci-dessous concernant les évolutions de TGAP

EVOLUTION DE LA TGAP - PROJECTION A TONNAGES CONSTANTS						
<b>Incinération (OMr SMICTOM + refus + DIB)</b>						
Tonnage annuel	17 180 t					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TGAP € / t	12,00	17,00	18,00	20,00	22,00	25,00
Montant €	206 160,00	292 060,00	309 240,00	343 600,00	377 960,00	429 500,00
Surcoût / année précédente €		85 900,00	17 180,00	34 360,00	34 360,00	51 540,00
Surcoût cumulé / 2020 €		85 900,00	103 080,00	137 440,00	171 800,00	223 340,00
<b>Stockage (tout venant déchèteries)</b>						
Tonnage annuel	8 574 t					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TGAP € / t	18,00	30,00	40,00	51,00	58,00	65,00
Montant €	154 332,00	257 220,00	342 960,00	437 274,00	497 292,00	557 310,00
Surcoût / année précédente €		102 888,00	85 740,00	94 314,00	60 018,00	60 018,00
Surcoût cumulé / 2020 €		102 888,00	188 628,00	282 942,00	342 960,00	402 978,00
<b>CUMUL INCINERATION + STOCKAGE</b>						
Montant €	360 492,00	549 280,00	652 200,00	780 874,00	875 252,00	986 810,00
Surcoût / année précédente €		188 788,00	102 920,00	128 674,00	94 378,00	111 558,00
Surcoût cumulé / 2020 €		188 788,00	291 708,00	420 382,00	514 760,00	626 318,00

**3 - Questions et informations diverses**

**Date prochaine réunion**

Budget 2021, CA 2020 et Compte de Gestion 2020

+ Réunion du Comité Syndical le **Mercredi 31.03.2021** à 17H30 **Mairie de CHINON – Salle O. Debré**

**Groupe de travail « Réflexion sur la réduction des OM résiduelles »**

M. F. BEL présente et commente en fin de séance son diaporama ci-joint (croisement des chiffres : quantités d'ordures ménagères résiduelles produites par communes / % de ménages équipés en composteur).

En conclusion, il suggère de mettre en place un petit groupe de travail (environ 2 élus par Communauté de Communes soit 6 – 8 personnes) afin de mener une réflexion sur la réduction des OMr.

Les élus intéressés devront se manifester auprès de Mme S. DEJONCKEERE.

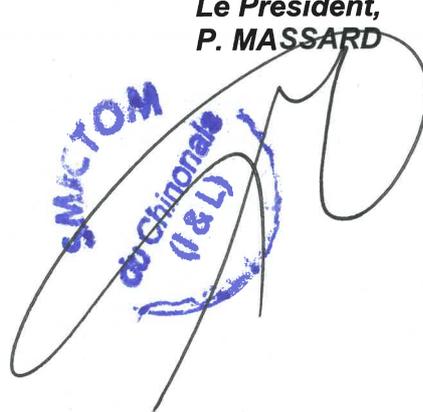
---

**Récapitulatif de la séance**

**N° 2021.01 | Rapport d'orientations budgétaires : Exercice 2021**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25

**Le Président,  
P. MASSARD**



**LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 08.03.2021- 17H30**

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C Chinon, Vienne et Loire)	M. ROUX Claude
ANTOGNY LE TILLAC (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents Excusés
ASSAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme MANGIN Ghislaine
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. DESBLACHES Yves
AVON LES ROCHES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
AZAY LE RIDEAU (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. MAERTENS José
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. LECUREUIL Vincent
BRASLOU (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme CALLOC'H Marlène
BRAYE SOUS FAYE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. POTHIN Jean-Pierre
BREHEMONT (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
BRIZAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme HURET Céline
CANDES ST-MARTIN (C.C Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CHAMPIGNY Sur VEUDE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
LA CHAPELLE AUX NAUX (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C Touraine Val de Vienne)	M. MARECHAUX Pascal
CHEILLE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. BARREAU Fabien
CHEZELLES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents Excusés
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme BERGER Héléne
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. CHEMINOT Jean-Michel
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GACHET Marylène <i>procuration donnée à M. CHEMINOT Jean Michel - CHNON</i>
CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RAINON Delphine
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	M. JARRY Patrick
COURCOUE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M FOUSSARD Guy
CRISSAY SUR MANSE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. LEGROS Jean-Jacques
CROUZILLES (C.C Touraine Val de Vienne)	M. VOISIN Jean Claude
FAYE LA VINEUSE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. COLIN Romuald <i>procuration donnée à Mme DEGRAVE Catherine - St Benoit la Forêt</i>
L'ILE BOUCHARD (C.C Touraine Val de Vienne)	M. GENNETEAU Jean Marie
JAULNAY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
LANGAIS (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	Absents
LEMERE (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. DE SOYRES François
LIGNIERES DE T. (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents
LIGRE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. KERJOANT Gildas
MAILLE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. SAULNIER Pascale
MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MAILLARD Jean-Luc
MARCILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. AMIRAULT Gérard
MARIGNY MARMANDE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Ouest Val de Loire)	M. DOUTRE Enrique
NEUIL (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents Excusés
NOUATRE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. FORGEON Michel
PANZOULT (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. BASSET-CHERCOT François
PONT DE RUAN (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. BONNEAU Régis
PORTS SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	M. POUJAUD Daniel
POUZAY (C.C Touraine Val de Vienne)	M DELATTRE Arnaud
PUSSIGNY (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RAZINES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RICHELIEU (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme BACLE Véronique
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'AZAY LE RIDEAU)	
RILLY SUR VIENNE (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents
RIVARENNES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Mme LEMESLE Anne Marie
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. TESSIER Patrice
LA ROCHE-CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BEL François
SACHE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Mme DESCHAMPS Cécile

M. JOUANNEAU Roger  
M. AUGU Patrick

ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme DEGRAVE Catherine	*
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents Excusés	
ST-EPAIN (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme LATOUCHE Karine	
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. GIROUARD Morgan	
STE MAURE DE TOURAINE (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme BOISQUILLON Christine procuration donnée à M. MASSARD Philippe -La Chapelle Aux Naux)	
SAVIGNY EN VERON (Chinon, Vienne et Loire)	M. MUREAU Bernard	
SAZILLY (C.C Touraine Val de Vienne)	M. BENOIST Patrick	*
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MEUNIER Philippe	
TAVANT (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme JACOB Marianne	*
THENEUIL (C.C Touraine Val de Vienne)	M. MORON Sylvère	
THILOUZE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. JUZEAU Patrice	
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. FRANCOIS Julien	*
LA TOUR ST GELIN (C.C Touraine Val de Vienne)	Mme BECEL Ghislaine	
TROGUES (C.C Touraine Val de Vienne)	Absents	
VALLERES (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Absents	
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C Touraine Val de Vienne)	M. SKERSOBOLSKI André	
VILLAINES LES ROCHERS (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	M. HOUBRON Jean Pierre	
VILLEPERDUE (C.C. Touraine Vallée de l'Indre)	Mme RAVION Anita	

**Absents Excusés :**

M. COURAULT Laurent – DGFIP Conseiller aux  
Décideurs Locaux

**Assistaient également**

**Services SMICTOM du CHINONNAIS :**

- \* Mme I. PACHET-CHEVALLIER
- \* Mme V. GUERTIN
- \* Mme S. PICARD
- \* Mme A. ROBIN
- \* Mme S. DAUCE

**Nombre de membres en exercice : 77**

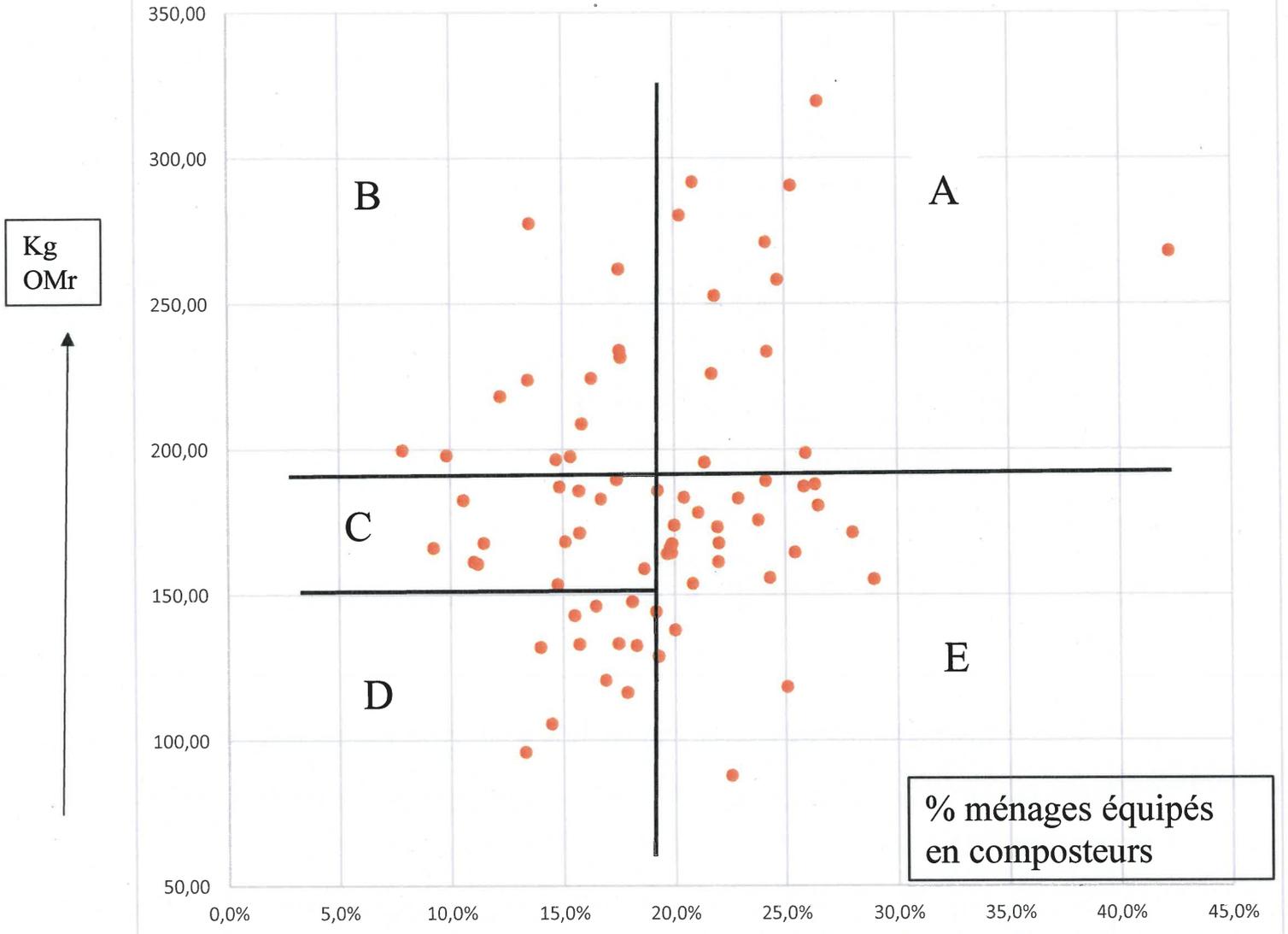
\*

**Membres votants en début de séance : 51 + 3**  
procurations

**Secrétaire de séance : M. ROUX Claude**



Omr/hbt 2020 kg (estimé) par commune  
selon % ménages équipés composteur (estimé) par commune



récapitulatif Omr/hbt et equipt foyers composteurs

A	des efforts non récompensés	12
B	sans effort pas de résultat	12
C	pas d'efforts résultat moyen	14
D	de bons résultats sans effort, la chance ?	14
E	des efforts récompensés ?	23
Ensemble des communes :		75

Mais bien d'autres facteurs influencent certainement les quantités d'ordures ménagères collectées pour le passé et dans le futur.

Pour participer au groupe de réflexion sur la réduction des OM résiduelles, indiquez votre intention au secrétariat du Smictom afin d'organiser le travail collaboratif.

Merci de votre attention

